

Cours de paléographie en ligne

Réalisé par M. du Pouget,

Archiviste, paléographe
Directeur des Archives départementales de l'Indre

***Cours proposé en Juin 2006 pour la page 1
la suite du cours est la correction du « jeu-concours »
proposé en ligne en juillet – août 2006***

**Une lettre de diffamation délirante en 1749 à Issoudun conservée
aux Archives départementales sous la cote 2 B 368 :**

Ce document fait partie de la procédure faite à la requête de Jean-Hyacinthe Agobert de Clanay, chanoine de Saint-Cyr d'Issoudun, contre François de Durbois, demeurant à Issoudun, pour injures, menaces, voies de fait et libelles diffamatoires.

Il s'agit ici d'une pièce à conviction, scellée et paraphée par le magistrat du bailliage et par l'accusé. Ses agissements vaudront à Durbois d'être condamné à faire amende honorable, à un an de prison et à trois livres d'amende.

- Texte facile et amusant pour débutants.
La difficulté est dans l'orthographe phonétique et les signes diacritiques (virgules, apostrophes) à restituer. Le tilde, trait allongé remplace le u (que, lignes 1, 5...) ou le m (comme, ligne 6)
- Retrouvez pages suivantes le texte numérisé et sa transcription.
- Les pages 2, 3 ont fait l'objet d'un concours de paléographie organisé en été 2006 sur le site Internet des Archives départementales de l'Indre.

cette lettre a été reçue le 9.7. 1719.

Prémier

Prémier page

Prémier page

de puis que tu a pris que jete voulois donner des coups de
 Baton et mesme casses bras et jambes, pour le prince
 que tu ma rendu qui est de maudite mis à launonne
 Entièrement par la malice de ton esprit. on dit
 plus bligement que tu te neus mettre sous la sauve garde
 je te ~~de~~ declare sincerement et come si jetois obligé
 de la mort que ta sauve garde ne me fait pas peur et
 ne m'empêche pas d'auoir Raizon tout ou tard du
 uel. manifeste que tu ma fait malicusement. j'aimerois
 mieux que cent millions diables fussent en porte Encor
 en ame et en esprit de maintenant si jete perd un seul sou
 uole que ton esprit diabolique te jure plus de ma fure.
 il faut que tu sois le plus scelerat homme de la terre
 pour m'auoir fait un coup de lance et noir, moy qui
 te croiois d'ellemant honneste homme et un St. perpe
 et qui en auoir jure sur ma damnation eteruelle.
 on a bien Raizon dire qu'il ne faut jamais dire du bien
 d'une personne auant qu'on la connoisse a fond
 et de ma pieu des grand taouent. a part tout cela
 de la honte que tu te fait de puis que tu est au monde
 car ta uie n'est qu'une furt d'iniquité, j'auis persuadé
 que tu te crois le plus honneste homme du monde et que
 St. cec est bien honore de ta uie pour chassonne.

Reueu

deux fois



Transcription de la page 1 du document

[1] Depuis que tu apris que je te voulois donner des coup de
[2] baton et mesme casser bras et jambre, pour le service
[3] que tu m'a rendu qui est de m'avoire mis à l'aumonne
[4] entierement par la mechanceté de ton esprit, on dit
[5] publiquemant que tu te veux mettre sous la sauvegarde,
[6] je te declare sincerement et comme si j'étois a l'artique
[7] de la mort, que ta sauvegard ne me faits pas peure et
[8] ne m'enpechera pas d'avoire raisons tout ou tard du
[9] vol manifeste que tu m'a fait malicieusement. J'aimerois
[10] mieux que cent millions diables m'ussent enporté en corps
[11] en ame et en esprit dez maintenant si je te perdonnois l'inouie
[12] vol que ton esprit diabolique t'a inspiré de me faire.
[13] Il faut que tu sois le plus scelerat homme de la terre
[14] pour m'avoire fait un coup si lache et noire, moy qui
[15] te croiyois rellement honneste homme et un saint prestre
[16] et qui en aurois juré sur ma damnation eternelle.
[17] On a bien raison dire qu'il ne faut jamais dire du bien
[18] d'un personne a moins qu'on la connoisse a fond
[19] et de se mefier de ses grand tatouent [?] a part tant
[20] de lacheté que tu a fait depuis que tu es au monde
[21] car ta vie n'est qu'un port d'iniquité, je suis persuadé
[22] que tu te crois le plus honneste homme du monde et que
[23] Saint-Cir est bien honoré de t'avoire pour chanoinne

[la diatribe continue encore sur deux pages]

Mentions marginales : en haut : cette lettre a été recue le 9 7bre 1749. Première

en bas : [signé] HEURTAUT, DE DURBOIS

à gauche : première page premiere page dixieme

Document numérisé :

panse comme un tige de fer bien se troye se ton
hy pocrisie na point aveugle le monde puis se deruicement
on disoit hautement d'ou la marche au pied se troye
netoy par le seul se tu auis uide et on fait uide
et uoicy plusieurs personnes se lon a cite. po dix huit
jeane et jonnys Hurier de cette uille, 20 dix Euz ala
ueneu bonniunt 230 a argent et a argentent
uigneron de cette uille a qui tu a uide auxi 974 et
quoy se tu auis promis de uerger de quebec se tu
ne ferois point de tort a ce pauvre malheure
Fo arpa de par uis uisly se tu a fait morte En prison
sans cause et sujet non seulement mais tu a este
Encore assez esquin pour diuiner contre luy les
creanciers qui uolois luy donner du troy et qui
en effet en auisient sans toy. Fo les parties
de marure dont tu a este assez lache pour ton
appropier Fo une robe de chambre de pice
de qui a pertenoit legitiment ala mere de marure
dont tu a este assez Scelerat pour luy uider
tu uis maintenant ceux d'honneur se troy
qu'on met la dupe de ta feinte piete et tu en commis
la uerte par Expiance de du bois
Reverend

seconde pag
Deux. pag

troisieme la Demiere pag
Demiere

Transcription de la page 2 du document :

[1]panse comme artique de foix, chien que tu est, que ton
[2]hypocrisie n'a point aveuglé le monde, puisque dernièrement
[3]on disoit hautement dans le marché au bled que je
[4]n'etois pas le seul que tu avois volé et ou fait volé
[5]et voicy plusieurs personnes que l'on a cité. Pre[mierement] dix huit
[6]francs à Jeanne Husier de cette ville, 2° dix ecus à la
[7]veuve Bonnivint, 3° à Argentont,
[8]vigneron de cette ville, a qui tu a volé ausi 374 lt [livres tournois]
[9]quoy que tu avois promis à l'evesque de Québec que tu
[10]ne ferois point de tord à ce pauvre malh[eur]eux
[11]4° à Jarvais Virly que tu a fait mestre en prison
[12]sens cause et sujet, non seulement ça mais tu a été
[13]encore assez coquin pour animer contre luy ses
[14]creanciers qui voulois luy donner du temps et qui
[15]en effet en auroit eut sens toy ; 5° les hardes
[16]de Masure dont tu a été assez lache pour t'en
[17]approprier ; 6° une robe de chambre de prix
[18]qui apertenoit légitimant à la mere de Masure
[19]dont tu a été assez scelerat pour luy voler.
[20]Tu vois maintenant, g[u]eux d'honneur que tu est,
[21]qu'on n'est pas la dupe de ta feinte piété et tu en connois
[22]la verité par experience. [signature]:

Mentions marginales:

dans la marge inférieure : [signé] : DEDURBOIS, HEURTAUT

dans la marge gauche : seconde page deuxieme page

Transcription de la page 3 du document :

[1]car tu ne sçauois nier les crimes dont on t'accuse
[2]publiquement. Il faut avouer que la femme qui t'a mis
[3]au monde a mit un grand g[u]eux d'honneur au
[4]monde et que la no[u]risse qui t'a nourie a no[u]rie
[5]le plus scelerat de tout la terre et que l'evesque qui t'a fait
[6]prestre en rendera compt devant Dieu, car en te faisant
[7]prestre il a fait un chien prestre, car quand tu
[8]dit la messe c'est un chien qui la dit. Adieu hyprocite (sic)
[9]des hyprocrites tertufe des tertufes, enfin adieu, scelerat
[10]des scelerat, en attendant que je trouve l'occation
[11]favorable de te faire repantir à jamais du vol que tu
[12]m'a fait impunemant. [signé]:DEDURBOIS 1749 Issoudun.

Mentions en marge, en bas :

[13]Paraphé par nous Lieutenant General criminel
[14]et François de Durbois, accusé a Issoudun le
[15]vingt fevrier mille sept cent cinquante
[deux signatures] : HEURTAUT DEDURBOIS

à gauche (verticalement): troisieme page et dernière p. ; troisieme et derniere page

Document numérisé :

Page 4



Transcription de la page 4 du document :

[au verso]

[1]A Monsieur

[2]Monsieur CLANAY

[3]dans le chateaux

[4]a Issoudun